



Déclaration liminaire des représentants du personnel du CHSCT de Côte d'or pour la séance plénière du 26 novembre 2020

Madame la Présidente ,

Ce CHSCT est convoqué aujourd'hui, afin d'examiner un ordre du jour bien pléthorique, au lendemain du discours-présidentiel concernant la crise sanitaire. La gestion du budget comme le point COVID 19 sont des sujets que nous souhaitons aborder avec sérieux, alors que d'autres points nous sont présentés pour information, sans documents, sans aucun respect des prérogatives qui sont les nôtres et des consignes sanitaires du SG qui voudraient que le temps consacré aux réunions soit réduit.

Le reconfinement, seule alternative à la crise sanitaire pour résoudre le manque de moyens matériels et humains de l'Hôpital, ne masque plus aujourd'hui le manque de réalisme régulier de nos dirigeants et de nos Directions administratives dans la gestion de nos services publics, toujours guidés par une logique comptable impitoyable de fermer des services et de rendre des emplois.

Quand les syndicats hospitaliers et les personnels évoquaient le manque de moyens avant la pandémie COVID 19, leur ministre et leurs administrateurs leur rétorquaient qu'il s'agissait d'un problème d'organisation. Est maintenant pointé le pseudo-relâchement des agents et leur responsabilité individuelle en cas de contamination, tout en continuant inlassablement le travail de destruction de toutes les Administrations Publiques.

Une gestion erratique de la crise sanitaire

Cette irresponsabilité s'est aujourd'hui révélée par la gestion erratique du télétravail en temps de crise sanitaire dans nos Administrations. Alors que la deuxième vague épidémique est plus forte, nous observons une délivrance au compte goutte et au cas par cas des autorisations de télétravail pour certaines administrations et un déploiement éhonté, voire inexistant, du matériel informatique nécessaire aux agents

pour pouvoir travailler au maximum à domicile et respecter les mesures de confinement gouvernementales dont l'administration se doit de donner l'exemple. Respecte-t-on partout et scrupuleusement dans nos Directions les consignes de la DGAFP sur le déploiement massif du télétravail dans nos milieux professionnels ? Nous ne parlerons même pas des manquements aux consignes sanitaires dans certaines administrations dépendant de notre CHSCT lorsque des cas de contamination et des cas contacts sont avérés dans certains services...

Des réorganisations qui continuent

Les réorganisations au sein des directions du ministère des finances se poursuivent donc, parfois même elles s'intensifient, car cette crise constitue un effet d'aubaine pour les directeurs, une période rêvée pour passer à bas bruit les transferts et abandons de missions, les plus injustifiées en termes de service public (NRP et destruction du réseau, démétropolisation à la DGFIP, transfert TICPE aux douanes) pour ne citer qu'eux.

Le rapport co-écrit par un certain Monsieur Catanèse présentant les évolutions de l'organisation de l'accueil des usagers à la DGFIP et qui précise que le contexte est exceptionnellement favorable pour une évolution forte de notre dispositif d'accueil enterrent un peu plus la notion de service public au sein de la DGFIP.

La poursuite de cette oeuvre méthodique de démolition est un facteur supplémentaire d'angoisse pour les personnels, qui doivent déjà affronter les errements coupables et les défaillances de la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement.

C'est ainsi, que début octobre, la directrice générale des douanes a annoncé aux organisations syndicales, le transfert aux finances publiques et malgré l'avis de la cour des comptes, de la plus importante des perceptions confiée à la DGDDI. Elle avait annoncé le contraire l'an dernier, la preuve que la parole d'un DG vaut à peu près la même chose que le papier qui relate ses propos. Imaginez aujourd'hui l'état d'esprit, l'écoeurement et la défiance des agents à l'égard de leur Direction!

C'est ainsi que début novembre, la DRFIP s'est empressée d'organiser un CTL pour fermer des services et orchestrer le funeste projet de géographie revisitée dans notre département.

Vous Administrateurs de la DGFIP, de la DOUANE et de l'INSEE portez aussi une lourde responsabilité dans le mal-être actuel des agents actuellement en détruisant les emplois publics et en détruisant la Fonction Publique en général : la seule logique comptable, avec pour seul but de satisfaire la carrière de certains aboutit in fine à desservir une population fragilisée en demande de services publics.

Pour quelles conséquences : des contribuables mécontents qui font la queue au guichet-au mépris de toutes les règles sanitaires et du respect de la notion de Service Public à laquelle nous sommes attachés ? Des sociétés de transitaires en douanes et des PME qui perdent des trafics en raison de la fermeture des bureaux de douane de proximité ? Une population que l'on ne protège plus des risques en tous genres liés au terrorisme, aux trafics de stupéfiant, aux contrefaçons et au contrôle insuffisant des normes sur les marchandises importées ? Une fraude fiscale , dont nos politiques et certains d'entre vous se rendent complices au profit d'une catégorie privilégiée de la population ? Des citoyens que l'on est incapable d'accueillir et de soigner dans de bonnes conditions car nos Hopitaux ont été fragilisés par la diminution du nombre de lits dans les services.

A cette problématique s'ajoutent les restrictions en matière de déplacements , de manifestations et de réunions publiques que nous connaissons, qui entravent l'exercice de nos mandats de représentants des personnels et notre travail de militants.

Les CHSCT, qui depuis des années ont montré leur utilité dans la protection de la santé, des conditions de travail et de sécurité au travail , et qui ont pleinement joué leur rôle dans cette crise sanitaire, vont disparaître, au profit d'une nouvelle instance fusionnée où l'on va noyer les représentants du personnel sous les prérogatives.

Mais rassurez-vous ! Les représentants du personnel du CHSCT de Côte d'Or assumeront leurs responsabilités jusqu'à la fin de leurs mandats, en intervenant sur les budgets, les problématiques de santé et de sécurité au travail comme sur les projets de restructurations, tant que leurs prérogatives le leur permettent ! Les agents, en cette période de crise et d'incertitude, ont besoin de nous.

A Dijon, le 26/11/2020

Les Représentants du Personnel Solidaires Finances, CGT Finances Publiques, CFTC Finances, et CFDT Finances du CHSCT de Côte d'Or

